

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2002/0168(CNS) Procédure terminée
Agence européenne pour la reconstruction: budget et finances, accès aux documents Modification Règlement (EC) No 2667/2000 2000/0112(CNS) Sujet 1.20.05 Accès du public à l'information et aux documents, relations avec l'administration 8.40.08 Agences et organes de l'Union 8.70.01 Financement du budget, ressources propres	

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex